



DELIBERATION n° 2021- 21

Feuille de route « Bien vivre ensemble en Vanoise »

Validation des livrables, du calendrier et de la méthode de travail

Le Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 05 juillet à Val d'Isère, sous la présidence par interim de Monsieur Alain Emprin, premier Vice-Président, le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré,

Approuve le calendrier et la méthode de travail proposés, en particulier le report du séminaire -initialement prévu en janvier 2021- à la date d'installation du nouveau conseil d'administration,

Valide les éléments de cadrage de la future feuille de route, principes généraux et recommandations du prestataire, destinés à servir de support aux réflexions du prochain conseil d'administration.

Adoptée à Val d'Isère, le 05 juillet 2021,

Le Président par intérim-du Conseil d'administration,

Alain EMPRIN

